

CTSD du 12 mars 2019 Mesures particulières

RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés)

Circonscription d'Altkirch :

Création d'un regroupement pédagogique dispersé élargi entre le RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich et le RPI Manspach/Altenach et fusion de la direction entre les deux RPI **à la rentrée 2019**.

La nouvelle école primaire à 6 communes sera rattachée à la circonscription d'Altkirch.

CHANGEMENT DE CIRCONSCRIPTION

Le basculement de la commune de Rumersheim-Le-Haut de la zone d'Ottmarsheim (circonscription de Riedisheim), dans la zone de Fessenheim entraîne son rattachement à la circonscription d'Andolsheim.

MESURES D'OUVERTURES ET DE FERMTURES

Circonscription de Thann :

Annulation de l'ouverture de la 3^{ème} classe à l'EM les Coccinelles à Vieux-Thann (problèmes de locaux). Scolarisation des GS à l'EE Prévert de Vieux-Thann.

Annulation de la fermeture de la 5^{ème} classe à l'EE Prévert à Vieux-Thann. Accueil des GS de l'EM les Coccinelles à Vieux-Thann.

AUTRES MESURES

Enseignement préélémentaire

- Classes LCR :

Transformation de la classe ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire de Herrlisheim-près-Colmar (0681511Y).

Transformation de la classe LCR en classe bilingue ordinaire en maternelle à l'école primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller (0681651A).

Enseignement élémentaire

- Classes LCR :

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Serpentine » de Colmar (0680200Y).

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire de Hégenheim (0681504R).

BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Postes ASH

Psychologue :

- Transformation du demi-poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » 0681477L de Wittelsheim en poste entier

- Fermeture du demi-poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » 0680322F de Wittelsheim

Rééducateur : Les 12 postes du département passent du code G0149 option G au code G0172 RASED dominante relationnelle

Maître E : Les 35 postes du département passent du code G0135 option E au code G0173 RASED dominante pédagogique

ULIS école : les 68 ULIS école passent du code G0145 option D CHME aux codes G0176 ULIS TFC (troubles fonctions cognitives), G0177 ULIS TFM (troubles fonctions motrices et maladies invalidantes) et G0178 ULIS TSA (troubles du spectre autistique). Le détail sera publié dès que les documents exhaustifs nous auront été transmis.

Les coordonnateurs pédagogiques unité d'enseignement des établissements spécialisés :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la personne :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),

- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste,

- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),

- EDM "Les Acacias" de Pfattatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),

- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

PILOTAGE ET ENCADREMENT

Conseillers pédagogiques :

- Les postes de conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Mulhouse 1 et de la circonscription de Mulhouse 3 deviennent des postes de conseiller pédagogique généraliste (1 dans chaque circonscription).

- Le poste de conseiller pédagogique EPS de Mulhouse 2 fera exercice dans toute la ville de Mulhouse.

Article 49 du **décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat** : « Les personnes participant, à quelque titre que ce soit, aux travaux du comité technique sont tenues à l'obligation de discrétion professionnelle à raison des pièces et documents dont ils ont eu connaissance à l'occasion de ces travaux ».

- Ouverture d'un 2^{ème} poste « référent mathématiques » départemental (implantation 2 X 0,5 à définir).

Les directeurs des établissements spécialisés :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),

- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste,

- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),

- EDM "Les Acacias" de Pfattatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),

- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).